
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'APASQ

tenue le samedi 31 mai 2014, de 9 h 30 à 13 h

Montréal :

*Centre Saint-Pierre, salle 203
1212, rue Panet, Montréal (Métro Beaudry)*

Québec :

*Centre culture et environnement Frédéric Back, salle 322
870, av. De Salaberry, Québec*

Membres présents et formant quorum :

Alain Jenkins, *président*, Claude Accolas, *vice-président*, Anouk Looten, *secrétaire*, Sébastien Dionne, *représentant de la région de Québec*, Josée Bergeron-Proulx, Loïc Lacroix Hoy, Mathieu Marcil et Julie Vallée-Léger, *administrateur(trice)s*, membres du conseil d'administration.

Gabrielle Arseneault, Raymond Marius Boucher, Linda Brunelle, Éric Forget, Claudia Gendreau, Francis Hamel, Vano Hotton, Hubert Lafore, Daphnée Lemieux-Boivin, Élyane Martel, Éric Mongerson, Sonoyo Nishikawa, Élène Pearson, Luce Pelletier, Joëlle Péloquin, Laurier Rajotte et Geneviève Tremblay, *membres en règle*.

Étaient aussi présent(e)s :

Gilles Marsolais, Michel Lemire, *conseiller syndical à la FNC-CSN*, Michel Beauchemin, *directeur général*, et Viviane Morin, *coordonnatrice aux services aux membres*

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée et d'élection
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2013
5. Rapport moral du président 2013-2014
6. États financiers 2013-2014 de l'APASQ
7. États financiers 2013-2014 de la Fondation Jean-Paul Mousseau

8. Rapport d'activités 2013-2014
 9. Présentation des prévisions budgétaires 2014-2015
 10. Banque d'images : droits d'auteur prévus
 11. Élection du président et de cinq administrateurs
 12. Discussion libre sur les perspectives de développement de l'association
 13. Divers
 14. Levée de l'assemblée générale annuelle
-

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'association, Alain Jenkins souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 58.

2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée et d'élection

Alain Jenkins, appuyé par Éric Forget, propose que Gilles Marsolais agisse à titre de président d'assemblée et d'élection.

Adopté à l'unanimité

Alain Jenkins, appuyé par Éric Forget, propose que Michel Beauchemin agisse à titre de secrétaire d'assemblée et d'élection.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée donne lecture de l'ordre du jour.

Anouk Looten, appuyé par Mathieu Marcil, propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.

Adopté à l'unanimité

Le président demande ensuite aux membres présents de s'identifier.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2013

Le président d'assemblée demande à l'assemblée de ne pas procéder à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2013 dont les membres présents ont reçu copie avant l'assemblée. La demande est acceptée. Il demande ensuite si quelqu'un a des changements à proposer au procès-verbal. Aucun changement n'est demandé.

Sébastien Dionne, appuyé par Anouk Looten, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2013 tel qu'il a été déposé.

Adopté à l'unanimité

5. Rapport moral du président 2013-2014

Le président, Alain Jenkins, donne lecture de son rapport.

Bonjours chers membres et chers collègues !

La saison 2013-2014 prend fin déjà.

À titre de président, mon but premier était, encore cette année, de poursuivre notre redressement financier en contrôlant bien nos dépenses, ce qui nous permettra sur une période de trois ou quatre ans de réduire considérablement notre déficit cumulé. Comme nous le verrons plus tard dans cette assemblée, bien des choses demeurent à faire, mais le conseil a maintenant la situation bien en main grâce aux ententes conclues à ce sujet avec le CALQ.

Le rapport d'activités de l'association que notre directeur vous présentera dans quelques minutes vous permettra de voir que l'année 2013-2014 a été encore une fois une année bien remplie. Je n'insisterai donc que sur quelques aspects.

Le travail de négociation avec TAI, l'ADISQ et l'ACT sera entamé dans les prochains mois. Vous avez peut-être remarqué des sondages en ligne dans vos courriels récemment ? Nous tentons de recueillir accumulons de l'information sur le nombre d'heures consacrés à des productions. Cette étude nous permettra d'établir des balises qui nous aideront pour les prochaines négociations. Le même exercice sera fait pour déterminer les cachets à prévoir pour les quatre nouveaux champs de pratique pour les quels nous avons obtenu une reconnaissance de la Commission des relations du travail.

L'APASQ fête cette année son trentième anniversaire, une étape que nous ne pouvons passer sous silence. Cette année spéciale est marquée par l'aboutissement de quatre projets majeurs.

La création, en janvier dernier, du *Fonds Bussières-Prévost*. Celui-ci a pour mandat d'apporter une aide financière d'urgence ponctuelle aux personnes conceptrices en difficulté qui pourraient en faire la demande, qu'elles soient aînées (retraitées ou préretraitées), jeunes, en creux de carrière, en période de transition ou aux prises avec la maladie. Elle a été créée en collaboration avec la *Fondation des artistes* (FDA) qui agit à titre d'administrateur délégué de ce fonds.

Le lancement ensuite de l'*Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines (ENOAC)*, projet qui réunit le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), Illustration Québec (IQ) et l'APASQ. Cette banque permettra à ceux et celles de nos membres qui le désirent de se constituer un portfolio ou un catalogue raisonné électronique de leur production au fur et à mesure que leur œuvre artistique se développera.

Dans le volet promotion de la profession, nous sommes très fiers de présenter une vaste exposition sur l'art du costume de scène consacrée à certains aspects de l'œuvre considérable de François Barbeau. Cette exposition qui a vu le jour la semaine dernière a été organisée en collaboration avec le Centre d'exposition de l'Université de Montréal qui a mis à notre disposition sa grande expertise en matière d'organisation d'expositions. La préparation de cette exposition a été orchestrée par Andrée Lemieux et la scénographie a été réalisée par Louise Campeau. Vous avez jusqu'à la fin de l'année 2014 pour voir de vos yeux cette exposition haute en couleurs. Je prends un instant pour mettre en lumière l'excellent travail de notre directrice générale qui, sans compter les heures, a mené le bateau à bon port au cours des deux dernières années. Merci Michel.

Dernier élément mais non le moindre des activités de notre trentième anniversaire, la tenue du colloque *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité*. Les TIC sont porteuses de changement dans l'ensemble du secteur des arts de la scène et, en particulier, dans celui du théâtre qui demeure pour le moment le principal secteur où intervient notre association. Il nous apparaissait donc important de nous interroger sur les transformations qu'elles ont provoquées, provoquent et provoqueront dans le travail des concepteurs et conceptrices ainsi que de tous les autres intervenants des arts de la scène. Le colloque aura lieu au début du mois de novembre 2014.

Je termine en disant merci aux membres de l'association, à Viviane Morin, à Michel Beauchemin pour leur grande confiance ainsi qu'aux membres du CA que j'ai côtoyés dans certains cas pendant six ans. Je garde un très bon souvenir de votre présence et vous souhaite le meilleur pour les années à venir au moment de tirer ma révérence comme président de l'association.

Encore merci à tous !

Alain Jenkins
Mai 2014

6. États financiers 2013-2014 de l'APASQ

Monsieur Éric Massé, CPA auditeur, CA, de la firme Séguin Haché qui a préparé les états financiers au 31 mars 2014, se joint à la réunion. Il informe l'assemblée « qu'au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. »

Une gestion serrée des activités l'association a généré un surplus d'opération de 8 692 \$ cette année, comparativement à un surplus de 9 628 \$ l'an dernier. Nous avons pu ainsi réduire notre déficit cumulé à 54 180 \$, si nous tenons compte des dépenses d'immobilisation entraînées par notre déménagement dans nos nouveaux locaux, ou à 61 444 \$, si nous n'en tenons pas compte comme le fait le CALQ. Ce faisant, nous avons respecté de manière satisfaisante le plan de redressement financier soumis au CALQ en janvier 2013.

Il est proposé par Mathieu Marcil, appuyé par Daphnée Lemieux-Boivin, d'adopter les états financiers tels qu'ils ont été déposés.

Adopté à l'unanimité

7. États financiers 2012-2013 de la Fondation Jean-Paul Mousseau

Monsieur Éric Massé présente les états financiers au 31 mars 2014 de la Fondation, année financière marquée la présentation de l'exposition *François barbeau, concepteur de costumes*, dont la fondation assumait en partie l'organisation. La Fondation termine son exercice financier avec un surplus de 23 829 \$.

Ce surplus est le résultat de la vente d'un *coffret souvenir François Barbeau*, vente dont les revenus nets permettront la réalisation d'une publication sur l'œuvre de François Barbeau à l'automne 2015.

Il est proposé par Mathieu Marcil, appuyé par Geneviève Tremblay, d'adopter les états financiers tels qu'ils ont été déposés.

Adopté à l'unanimité

8. Rapport d'activités 2013-2014

Le directeur général, Michel Beauchemin, présente le rapport d'activités annuel. Il énumère d'abord les divers services offerts aux membres de l'association, puis fait état des cinq lignes directrices qui ont servi de guide à nos actions au cours de la dernière année, lignes directrices qui demeureront les mêmes l'an prochain.

- 1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes**
- 2. La promotion des arts de la scène québécois**
- 3. Le renforcement de la gouvernance de l'association**
- 4. Le maintien d'une saine gestion financière de l'association**
- 5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés**

1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes

La réalisation de cet objectif a demandé l'exécution de sept types de tâches.

- La gestion des ententes collectives
- La poursuite des efforts entrepris pour obtenir la reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de coiffures et de maquillages
- La renégociation des ententes collectives en vigueur
- L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue
- La création du Fonds Prévost-Bussières
- La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation
- La participation au *Comité sur les conditions socioéconomiques des artistes* mis sur pied par le Conseil québécois du théâtre

La gestion des ententes collectives

La gestion des ententes collectives accapare bon an mal an 75 % des énergies de la petite équipe de l'association composée de Viviane Morin, Katia Chénier et Michel Beauchemin. Pendant la saison 2013-2014, nous avons émis jusqu'à maintenant 400 contrats, comparativement à 458 pendant la saison 2012-2013 et à 507 pendant la saison 2011-2012.

Madame Viviane Morin, responsable de la gestion des contrats à l'APASQ présente un document où il est fait état des cachets moyens versés aux personnes conceptrices pendant la saison théâtrale 2012-2013. Les informations fournies suscitent un vif intérêt.

Le vice-président de l'association informe l'assemblée que l'association poursuivra ce travail d'analyse l'an prochain en l'étendant aux années financières 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014. Ce travail, dit-il, permettra d'avoir l'heure juste sur les cachets moyens versés tant aux concepteurs qu'aux conceptrices lors de ces années.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Le travail d'émission et d'administration des contrats demeurera notre tâche principale l'an prochain. Nous continuerons également à suivre l'évolution du nombre de contrats émis de façon à mesurer l'impact des conditions économiques difficiles que le Québec connaît actuellement sur les perspectives de travail et les revenus des artistes que nous représentons.

La poursuite des efforts entrepris pour obtenir la reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de coiffures et de maquillages

Après dix longues années d'effort, la *Commission des relations du travail* (CRT) nous a accordé le 16 août 2013 notre reconnaissance comme association représentative des personnes conceptrices d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures. Cela nous a permis de commencer à réunir les conditions pour entreprendre la renégociation de nos différentes ententes collectives pour y prévoir les conditions de rémunération de ce nouveau quartet de concepteurs.

Ce travail impliquait de rencontrer des personnes conceptrices actives dans ces domaines pour déterminer avec elles les cachets minimums à prévoir dans nos ententes. Ce travail devrait aboutir à l'automne prochain. Nous pourrions alors convoquer une assemblée sectorielle spéciale pour faire approuver les cachets demandés aux diverses associations de producteurs.

La renégociation des ententes collectives en vigueur

Nous avons prévu entreprendre cette année la renégociation des ententes collective en vigueur avec Ex Machina, le Groupe de La Veillée et TAI dans l'attente de la décision de la CRT. Cette décision, rendue plus rapidement que nous l'avions prévu, nous a amenés à changer notre fusil d'épaule. Le conseil d'administration a en effet décidé de prioriser plutôt la renégociation des ententes en vigueur avec TAI et l'ADISQ ainsi que la reprise des négociations avec l'ACT interrompues depuis plus d'un an. Cela parce que ces associations battent la marche dans leur secteur d'activités.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Des avis de négociation seront envoyés à TAI et à l'ACT dans le courant du mois de juin. Nous prévoyons également envoyé un avis de négociation à l'ADISQ l'automne prochain quand nous aurons complété l'analyse des problèmes liés à l'application de l'entente conclue en août 2009, entente échue depuis le mois d'août 2012.

L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue

Le programme d'activité de formation continue comportait quatre activités cette année.

- *Logiciel Sketch Up* (deux groupes de dix) et *Vector Works avec projet imposé* à Montréal.
- *Vector Works avec projet imposé* et *Atelier de maquillages de scène* à Québec.

Trente-six membres y ont participé.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Si Emploi-Québec reconduit la totalité du budget mis à la disposition des milieux culturels montréalais pour permettre l'organisation d'activités de formation continue - ce qui n'est pas

certain à ce moment-ci - nous espérons être en mesure d'offrir quatre activités de formation l'an prochain :

*SketchUp avancé, Gestion de carrière et Atelier de création de maquillages à Montréal.
Gestion de carrière à Québec.*

Pour le moment, seul le financement de l'activité **SketchUp avancé** est assuré.

La création du Fonds Prévost-Bussières

De nombreuses personnes conceptrices connaissent au cours de leur carrière des situations de crise qui peuvent nécessiter une aide financière d'urgence, qu'elles soient aînées (retraitées ou préretraitées), jeunes, en creux de carrière, en période de transition ou aux prises avec la maladie.

Préoccupée par la condition socio-économique de ses membres, nous avons donc créé un fonds d'urgence, nommé *Fonds Prévost-Bussières* en l'honneur de deux éminents concepteurs de décors, de costumes et d'éclairages québécois : *Robert Prévost* et *Paul Bussières*. Celui-ci a pour mandat d'apporter une aide financière d'urgence ponctuelle aux personnes conceptrices, membres en règle de l'association, qui en feront la demande. Mis en place avec l'aide de la *Fondation des artistes* (FDA), le fonds sera hébergé et administré par la FDA.

Le fonds a été lancé officiellement le 28 janvier dernier.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Créer un fonds est une chose. Recueillir des dons pour lui permettre de jouer son rôle en est une autre. Il faudra l'an prochain organiser une campagne de financement pour ce faire. Il faudra aussi collaborer avec l'UDA dans l'activité *Coups de chapeau*, l'Union nous offrant généreusement de se joindre à elle dans cette activité qui rapporte environ 40 000 \$ chaque année.

La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation

L'APASQ s'est impliquée à nouveau dans les organismes suivants au cours de la dernière année : le *DAMIC* qui a entrepris un travail de vigie sur les effets des amendements apportés à la *Loi sur le droit d'auteur* sur la rémunération des titulaires de droit d'auteur et tentera de définir de nouveaux modes de rémunération pour les artistes qui se sont vus expropriés de plusieurs sources de revenus, l'*Association littéraire et artistique internationale* (ALAI), *Culture Montréal* et le *Conseil québécois des ressources humaines en culture* (CQRHC). Nous avons continué également à assister aux bureaux fédéraux de la *Fédération nationale des communications de la CSN* dont nous sommes membre.

Mentionnons également que nous avons, au cours de l'année, échangé des lettres avec le Cabinet de l'ex-ministre Maka Kotto à propos de l'impact que la multiplication des projets d'infrastructure a sur le financement des organisations artistiques et par contrecoup sur les conditions socioéconomiques des artistes.

Ces démarches sont malheureusement demeurées sans résultat, seuls le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) et TAI s'étant solidarisés avec nous.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Nous continuerons à participer aux activités des quatre organismes mentionnés précédemment.

2. La promotion des arts de la scène québécois

L'APASQ a trente ans en 2014. Pour souligner cet anniversaire, l'association a prévu organiser deux activités majeures : l'exposition *François Barbeau, créateur de costumes* et un colloque intitulé provisoirement *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité*.

L'exposition *François Barbeau, créateur de costumes* a été inaugurée le mercredi 21 mai. Elle est ouverte au public depuis le 25 mai et se terminera le 7 décembre 2014. Environ 200 personnes ont assisté au vernissage. L'exposition a obtenu une critique élogieuse et une couverture presse exceptionnelle dans les principaux journaux montréalais et à la radio de Radio-Canada. On peut dire que notre objectif de relancer les activités de la Fondation Jean-Paul Mousseau grâce à cette exposition a été pleinement atteint.

Quant au colloque *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité*, il aura lieu aux dates prévues, soit du 6 au 8 novembre 2014. La forme qu'il revêtira dépendra des subventions obtenues pour son organisation.

Perspectives pour l'année 2014-2015

L'organisation du Colloque *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité* sera notre tâche principale à ce chapitre cette année.

Par ailleurs, nous doterons la Fondation Jean-Paul Mousseau d'un nouveau conseil d'administration, présidé par Raymond Marius Boucher, qui aura pour premier mandat de définir un plan de développement réaliste pour les cinq prochaines années. Parmi les activités envisagées, mentionnons une exposition de photographies, signée Martin Ferland, qui portera sur les arts de la scène tels que les voient et les vivent nos membres, véritables travailleurs de l'ombre.

Il faudra aussi poursuivre le développement de l'ENOAC de façon à y déposer des reproductions de maquettes 2d et 3d d'au moins 75 concepteurs et conceptrices représentatifs des différents types de conception qu'ils et elles pratiquent. Pour y parvenir, nous devons régler l'épineuse question des droits d'auteurs et des droits à l'image à verser non seulement aux personnes conceptrices, mais aussi aux photographes et aux comédiens figurant sur les photos de plateau.

La Quadriennale de Prague (PQ 2015) tiendra une nouvelle édition en juin 2015. Pour le moment, nous n'envisageons pas d'y participer comme association. Toutefois, nous collaborons avec un comité qui réunit des représentants de principales écoles de théâtre du Québec.

Pour permettre leur participation éventuelle à PQ 2015, nous nous sommes inscrits comme représentant du Québec auprès du comité d'organisation de la Quadriennale et avons déjà réservé des espaces d'exposition par l'intermédiaire de l'Associated Designers of Canada (ADC), cela sans obligation financière de notre part.

Le CALQ nous a fait savoir, informellement pour le moment, qu'il ne pensait pas pouvoir nous octroyer une subvention pour nous permettre de participer à PQ 2015. Toutefois, il est probable que nous adresserons une demande d'aide financière au CAC en collaboration avec ADC. Si le conseil accueille favorablement notre demande conjointe, nous serons peut-être en mesure de

participer, sous une forme beaucoup plus modeste qu'en 2011, à cet événement. Un dossier à suivre.

3. Le renforcement de la gouvernance de l'association

Nous avons comme prévu créé un poste d'adjointe à la direction générale à temps partiel pour la région de Québec, poste occupé depuis le mois de novembre par Daphnée Lemieux-Boivin, qui fait preuve depuis son engagement d'un très grand esprit d'initiative. Parmi ses réalisations, mentionnons la création en collaboration avec Gabrielle Arsenault d'une *Liste de fournisseurs professionnels à Québec et à Montréal* et une *Banque d'experts* de Québec disposés à donner un coup de main aux concepteurs débutants. Ces deux services seront mis en ligne sur notre site Web dès le mois de juin.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Nous souhaitons depuis plusieurs années améliorer l'administration de la Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS) qui gère le RÉER collectif de l'association. Nous devrions être en mesure de le faire l'an prochain grâce à l'aide de la Caisse de la culture à laquelle nous envisageons de confier la gestion de notre caisse. Des discussions préliminaires ont déjà été entreprises. Il s'agira de les poursuivre de façon à conclure un accord, accord que nous souhaitons mettre en œuvre d'ici le printemps 2015.

4, Le maintien d'une saine gestion financière de l'association

Le respect du plan de redressement financier que nous avons conclu avec le CALQ a été notre principale préoccupation au cours de l'année écoulée. Cela nous a permis de réaliser un nouveau surplus de 8 692 \$ et ainsi de réduire notre déficit cumulé qui est maintenant de 61 444 \$ comparativement 72 401 \$ l'année dernière.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Nous maintiendrons le cap sur la réduction de notre déficit cumulé malgré la tenue de deux importantes activités spéciales, l'exposition *François Barbeau, créateur de costumes* et le colloque *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité*.

5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés

Seule amélioration notable à ce chapitre, notre collaboration avec Teatricus qui nous a permis d'améliorer les possibilités qu'offre à nos membres notre bottin des membres électroniques.

Perspectives pour l'année 2014-2015

La communication avec nos membres, fortement improvisée, demeure un des points faibles de notre association. Elle explique peut-être notre difficulté à mobiliser nos membres qui répondent peu à nos appels. Il faudra se pencher sur cette question l'an prochain malgré la minceur de nos moyens financiers qui ne nous permettent pas d'améliorer notre site Web, obsolète sous bien des aspects.

9. Présentation des prévisions budgétaires 2014-2015

Le directeur général s'excuse d'avoir oublié de préparer un document écrit présentant les prévisions budgétaires 2014-2015 de l'association. Le budget 2014-2015 sera, dit-il, à peu près identique à celui de 2013-2014, le plan de redressement financier convenu avec le CALQ ne nous laissant pas de marge de manœuvre.

10. Banque d'images : droits d'auteur prévus

Nos membres commencent à déposer des reproductions de leurs œuvres dans la *Banque d'images* que l'APASQ met sur pied présentement avec le RAAV, le CMAQ et Illustration Québec. Ils y déposent également à l'occasion des photos de plateau qui rendent compte non seulement de leur travail, mais également de celui des autres personnes conceptrices et des interprètes impliqués dans la production.

Pour être faite de manière légale, la mise en ligne implique le paiement de droits d'auteur (ou de droits à l'image dans le cas des comédiens et comédiennes) à l'ensemble d'entre eux. Or les droits d'auteur qui seront éventuellement versés pour la reproduction de ces photos seront très minimes pendant les trois premières années du projet et, par conséquent, ne justifient pas la mise en place de mécanismes de paiement complexes et coûteux.

Le directeur général suggère que pendant cette période les sommes qui pourraient être perçues soient versées dans le cas des personnes conceptrices au Fonds Prévost-Bussières. Après discussion au cours de laquelle un membre fait état de ses réserves, l'assemblée se dit en faveur de cette approche qui devra être revue quand la banque aura atteint sa vitesse de croisière.

11. Élection du président et de cinq administrateurs

Six postes sont à pourvoir soit le poste de président et cinq postes d'administrateur. Les élections pour le poste de président et les postes d'administrateur doivent être tenues séparément.

Le président d'élection, Gilles Marsolais, procède à l'appel des candidatures.

Anouk Looten, appuyée par Mathieu Marcil, propose la candidature de Claude Accolas au poste de président. Aucune autre candidature n'est proposée. Claude Accolas accepte d'être mis en candidature.

Les règlements de l'association prévoient que, même en présence d'un seul candidat, il faut procéder à l'élection du président par scrutin secret. Le secrétaire d'élection prépare les bulletins de vote et les distribue.

Après décompte des votes, Claude Accolas est proclamé élu à l'unanimité des membres votants pour un mandat de deux ans.

On procède ensuite à l'élection de cinq administrateurs.

Les candidatures des membres suivants sont proposées :

Laurier Rajotte

Mathieu Marcil

Loïc Lacroix Hoy

Daphnée Lemieux-Boivin

Éric Forget
Francis Hamel

Éric Forget refuse d'être mis en candidature.

Cinq postes d'administrateurs étant à pourvoir, les cinq personnes restantes sont proclamées élues par acclamation.

12. Discussion libre sur les perspectives de développement de l'association

L'assemblée se transforme en comité plénier. La discussion porte principalement sur les activités qui pourraient être organisées dans le cadre de la Quadriennale de Prague 2015 (PQ 2015).

Raymond Marius Boucher, qui assume la responsabilité de l'organisation de ces activités, présente le projet sur lequel il travaille. Celui-ci mettra l'accent sur la nécessité de prévoir des mesures et des lieux de conservation des artefacts produits par les personnes conceptrices dans leur travail (maquettes 2d et 3d, costumes, accessoires, etc.) ce qu'aucune institution n'a le mandat de faire présentement.

L'activité prévue devrait prendre la forme d'un autodafé de reproductions de maquettes et de costumes, fabriquées par des étudiant(e)s de différentes écoles de théâtre, qui pourrait être organisé dans un espace public en marge des activités du *Festival TransAmériques*. Une vidéo retraçant l'événement pourrait ensuite être présentée à Quadriennale de Prague 2015 en collaboration avec l'Associated Designers of Canada (ADC) qui tente présentement de trouver les ressources nécessaires pour participer à la Quadriennale.

Josée Bergeron-Proulx fait état du *No Show*, une production fort originale créée par un groupe de jeunes comédiens et comédiennes de Québec qui porte sur les conditions socioéconomiques difficiles dans lesquelles les artistes travaillent. Ce spectacle ou un spectacle de ce genre pourrait, dit-elle, constituer une excellente introduction à un échange sur la pratique théâtrale dans le cadre de notre colloque sur les TIC.

13. Divers

Claude Accolas présente une motion de remerciement à Alain Jenkins et Élène Pearson pour le travail qu'ils ont abattu au cours des dernières années en tant que membres du conseil d'administration de l'association, puis respectivement comme président et représentante de la région de Québec.

Adaptée à l'unanimité par une salve d'applaudissements.

14. Levée de l'assemblée

Raymond Marius Boucher, appuyé par Sébastien Dionne, propose la levée de l'assemblée à 12 h 55.

Adopté à l'unanimité

Claude Accolas, président

Anouk Looten, secrétaire